



Moncton, le 8 décembre 2017

Mme Danielle May-Cuconato
Secrétaire générale

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)
Ottawa Ontario K1A 0N2

Objet : Appui à la Demande de renouvellement de licence et de l'ordonnance de distribution obligatoire de TV5/Unis TV (Demande 2017-0637-6)

Madame la Secrétaire générale,

1. Par la présente, l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) fait part au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de son appui à la demande de TV5 Québec Canada de renouveler la licence, de même que l'ordonnance de radiodiffusion pour la distribution obligatoire de TV5/Unis TV au service de base numérique et ce, pour le même tarif jusqu'en 2023.
2. L'AAAPNB souhaite être invitée à comparaître lors des audiences publiques.
3. L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) est un organisme de services aux arts qui regroupe plus de 250 artistes professionnel.le.s actifs principalement au Nouveau-Brunswick. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes et de faire reconnaître leur contribution au développement de la société. En tant que porte-parole et point de rassemblement des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, l'AAAPNB participe à la consolidation des disciplines artistiques et contribue, plus largement, au développement d'un écosystème favorable à l'épanouissement et au rayonnement des artistes.
4. La présente intervention a été signifiée à UNIS TV.
5. La présence d'UNIS TV au Canada permet de valoriser de façon active la dualité linguistique. Depuis sa mise en ondes, la chaîne a reflété de façon optimale les visages pluriels et la diversité des communautés francophones de partout au pays, tout en contribuant de façon exceptionnelle à favoriser un dialogue interrégional entre les diverses composantes de la société franco-canadienne dans sa complexité et sa différence. La chaîne sert aussi de vitrine à travers laquelle la majorité anglophone a accès à la richesse culturelle, aux émissions, documentaires, explorations artistiques et événements que propose la francophonie canadienne.
6. La chaîne a offert une place de choix aux artistes et créateurs en diffusant des œuvres originales provenant des communautés francophones et acadiennes vivant en situation minoritaire. Les engagements en matière de programmation canadienne originale de la part de la chaîne UNIS TV sont importants. Les investissements que ces émissions ont

généralisés dans les communautés, dans les partenariats culturels et artistiques ainsi qu'au niveau des producteurs indépendants de la francophonie canadienne ont appuyé un développement culturel et économique. Le déclenchement d'un nombre croissant de licences a su appuyer la consolidation du secteur médiatique en Acadie et a permis de proposer aux artistes et aux plus jeunes des possibilités de création et de travail.

7. Pour ces raisons, nous appuyons vivement le renouvellement de la licence de TV5 Québec Canada, de même que sa distribution obligatoire au service numérique de base. Par ce renouvellement, l'entreprise pourra continuer à contribuer de façon exceptionnelle au système de radiodiffusion canadien et à offrir une programmation de qualité, qui reflète toute la diversité de la francophonie canadienne et internationale.
8. L'AAAPNB recommande également au CRTC le maintien des conditions de licences liées aux pourcentages de contenus provenant de la francophonie canadienne et à l'obligation de rendre public les dépenses qui y sont consacrées. L'AAAPNB souhaite aussi le maintien du comité consultatif pour la programmation avec des représentants de la francophonie canadienne et acadienne.
9. L'AAAPNB appuie également la demande d'offre obligatoire qu'a soumise la chaîne APTN au CRTC dans le cadre de ce présent avis.
10. Au nom des artistes acadiens, nous vous remercions d'avance pour l'attention et l'intérêt que vous porterez à notre lettre.
11. Recevez, Madame May-Cuconato, nos salutations distinguées.



Philippe Beaulieu
Président



Carmen Gibbs
Directrice générale

c.c. Marie-Philippe Bouchard, présidente-directrice générale, TV5 Québec Canada